

*Sang & prodigue ses biens pour le service de Vôtre Majesté, elle voudra bien la maintenir dans ses droits, en lui conservant ses honneurs, le plus fort égillon du cœur François. C'est le moyen de redoubler encore, s'il se peut, sa reconnaissance & son zèle.*

Comme on trouve inséré dans nos Journaux le Mémoire des Princes du Sang, dressé contre les Princes légitimés, au commencement de la Régence du feu Duc d'Orléans, il convenoit d'y trouver aussi celui qu'on vient de donner. Le mariage du Prince qui l'a occasionné, se fit néanmoins le 29. Decembre dans la Sacrificie de la Chapelle de Versailles, avec toute la pompe & la cérémonie qu'on observe pour un Prince du Sang : Il fut béni par le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, en présence du Roi, de la Reine, de Mr. le Dauphin, de Mesdames de France, & des Princes & Princesses du Sang, qui avoient signé la veille au Contract de Mariage & assisté aux Fiançailles. Leurs Majestés souperent le soir en public avec Mr. le Dauphin, Mesdames de France & les Princesses.

Le même jour le Prince de Campo-Florido, Ambassadeur d'Espagne, avoit eu une Audience particuliere du Roi, pour lui remettre une Lettre du Roi Catholique qui donnoit part à Sa Majesté de la célébration du Mariage de Madame la Dauphine, qui s'est faite à Madrid le 18. du même mois. Cette Princesse est attendüe à Paris, où tout est préparé pour les grandes fêtes à donner au sujet de sa réception. Le Roi a déclaré qu'il iroit au-devant d'elle jusqu'à Estampes avec Mr. le Dauphin, & la Reine ira jusqu'à Sceaux.

Le 7. Janvier la Cour prit le deuil pour douze jours